



Mitglied

**KESSELINSPEKTORAT
INSPECTION DES CHAUDIÈRES**

Richtistrasse 15, CH - 8304 Wallisellen, Tel. 044 877 61 11, Fax 044 877 61 75



Wallisellen, le 13. septembre 2021

Valable jusqu'au: 30.06.2026

Aptitude à la protection de l'eau selon CCE

CCE 211.009

Pour des éléments d'installation pour liquides polluants les eaux

SVTI-Nr.: SM 319369

| | |
|-------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Objet | Bacs de rétention en matière plastique renforcée de fibres de verre, avec une capacité de 800 à 2000 l, fabriqués en usine, de couleur bleue. |
| Champ d'application | Bacs de rétention (bacs individuels) pour petits réservoirs servant à l'entreposage d'huile de chauffage et d'huile diesel, dans des bâtiments ainsi qu'à l'extérieur avec couvercle. |
| Validité | <p>Période de validité ce document de production est valable jusqu'au (pour la validité voir ci-dessus), à condition que les points suivants soient remplis:</p> <ul style="list-style-type: none">• aucun changement de conception;• aucun changement dans les procédures de fabrication;• validité des règles de technologie pour les réservoirs cylindriques verticaux de taille moyenne à fond plat en thermoplastique du KVS (déc. 2000); <p>Si l'une des conditions susmentionnées cesse de s'appliquer, le document perd immédiatement sa validité.</p> <p>Un renouvellement ultérieur est possible sur demande.</p> |
| Détenteur du document et fabricant | Rotaver Composites AG Emmentalstrasse 100 CH-3432 Lützelflüh |
| Remarques | Ce document remplace le certificat KVV; KVV 211.009.16. Le numéro de la KVV doit être indiqué dans les instructions d'installation et d'utilisation, dans les rapports d'essai et sur la plaque signalétique. Ce document doit être fourni avec chaque objet et est mis à la disposition des autorités de contrôle par nos soins. |

Base juridique (à partir du 01.01.2020)

- Article 22 de la loi fédérale sur la protection des eaux du 24 janvier 1991 (loi sur la protection des eaux, GSchG);
- Article 32a de l'ordonnance sur la protection des eaux du 28 octobre 1998 (GSchV);
- Directives du KVV : "Directives générales" (janvier 2019)
(1.10 Preuve de l'aptitude à la protection de l'eau);
- Lignes directrices du KVV: "Ligne directrice 1" (décembre 2018);
- Note explicative du KVV sur le système d'évaluation (2019);
- Directive 1416 de la SUVA concernant le "Travail dans les conteneurs et les espaces confinés";

Principes techniques applicables

- "Règles de la technique" de l'Association suisse des plastiques pour l'imperméabilisation à l'aide de Stratifiés, édition d'avril 2003;
- "Numéro d'agrément général de l'autorité de construction Z-65.30-444" du DIBt (Deutsches Institut für Bautechnik, Berlin) du 17.03.2016;
- Le "Rapport de test 3263181 daté du 20.04.2020 de TÜV-SÜD certifie que le DIBt peut être étendu sans hésitation. Comme l'entreprise de fabrication se retire du marché allemand, le DIBt ne sera pas prolongé, mais le KVV le sera, car le marché suisse est toujours en cours d'élaboration;

Description

Le bac de rétention se compose d'un:

- bac en résine de polyester non saturé renforcée de fibres de verre, fabriqué selon le procédé de moulage par projection de fibres;
- cadre de renforcement en acier galvanisé. Celui-ci est constitué longitudinalement par des tiges profilées reliées l'une à l'autre à leurs extrémités par une bande perforée. Il est positionné par des crochets de suspension placés entre les tiges profilées et le bord du bac;

Fabrication

Le bac est fabriqué selon le procédé de moulage par projection de fibres:

1. Moule en acier traiter avec la cire;
2. Gelcoat, couleur gris, appliquer (sans fibres);
3. Fibres de verre entremêlées avec la résine de polyester appliquer;
4. Contrôle de poids par sondage;
5. Topcoat, couleur bleue, appliquer (sans fibres);

Pour le renforcement de la résine les fibres de verre de 30 à 35 mm sont utilisées. Le contenant des fibres est de minimum 38 %.

Matériaux

Les matériaux sont selon DIN 1820 part 2 et 3 et DIN 61855:

| matériaux | fabricant | Type |
|------------------|-------------------------------------------------|--------------------------|
| Gelcoat | Walter Mäder AG | Crystic Gelcoat 33 PA fa |
| résine polyester | Walter Mäder AG | Crystic 192 LV |
| durcisseur | Akzo Nobel/Prochem AG | Tignonox 44 B |
| accélérateur | Walter Mäder AG | N 10 |
| sécheur d'air | Walter Mäder AG | sécheur d'air M |
| Roving | PPG Holland (Büfa) | 6428 S28 EC 12 2400 |
| Topcoat | Topcoat entremêlé de la résine et sécheur d'air | |

Exécution

L'épaisseur de paroi doit être 3 mm au minimum.

Protocoles des épreuves du fabricant

Pour chaque bassin de confinement, le fabricant doit établir un rapport d'essai signé et juridiquement contraignant, conformément aux "Règles de technologie pour les structures de protection en plastique renforcé de fibre de verre", dans lequel sont confirmées la performance et la réussite de l'essai d'étanchéité et de résistance. Il est remis au propriétaire de l'installation. Une copie du rapport d'essai doit être conservée par le fabricant pendant au moins dix ans.

Transport et mise en place

Le stockage intermédiaire, le chargement, le transport et l'installation des plateaux de collecte ne peuvent être effectués que par des personnes compétentes. Les instructions du fabricant doivent être appliquées. Ceux-ci doivent être disponibles au moins dans la langue officielle correspondante.

Les bacs de collecte doivent être placés sur une surface plane, stable et à l'abri du gel. La distance entre un bac d'égouttage et les parois du local de la cuve doit être suffisamment grande pour permettre à l'air ambiant de circuler librement.

Les puisards des tailles 1000 l et 2000 l peuvent être fournis avec un couvercle. Ces éléments du système ne peuvent être installés qu'en dehors des zones et secteurs de protection des eaux souterraines et peuvent être utilisés pour de petits réservoirs de stockage :

- est exclu en raison des règles de protection contre l'incendie;
- du mazout à l'air libre dans le cas des maisons de jardin, des serres, des maisons de camping et des bâtiments comparables;
- de l'huile de chauffage et du diesel dans des pièces couvertes qui ne sont pas protégées des rayons UV;
- le gazole stocké à l'extérieur dans les fermes;

Marquage des plateaux de collecte

Chaque bac de collecte doit être marqué de manière permanente et lisible à un endroit bien visible au moyen d'une plaque signalétique comportant au moins les informations suivantes :

- Fabricant;
- Numéro de document KVV et porte-document;
- matériel;
- Données de fonctionnement telles que le volume nominal, la température admissible;
- le numéro de fabrication et la date de fabrication;
- date du test;
- Entreprise d'installation qualifiée avec service d'astreinte et numéro de téléphone;

Chaque bac de récupération doit également porter un avis indiquant que l'exploitation sans cadre de renforcement est interdite.

Exploitation, entretien et inspection des puisards

Le détenteur de ce document doit s'assurer que le propriétaire de l'installation est en possession de toutes les instructions relatives à l'exploitation, à l'entretien et à la révision des bassins de rétention. Les instructions doivent être disponibles dans la langue officielle appropriée.

L'expert selon CCE

ASIT- Inspection des chaudières, organisme d'inspection reconnu

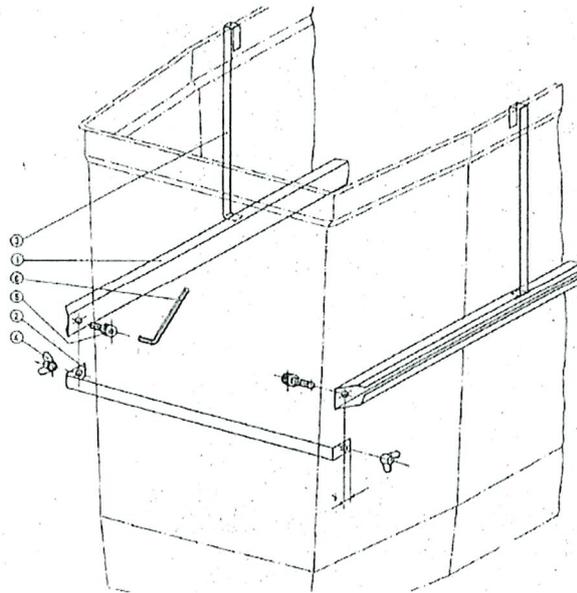


Wolfgang Helbling
Responsable du Service Industrie



Michael Lienert
Expert citernes

Représentation schématique des bandages



Pos. Accessoires de montage par bac de rétention RSF

- | | | |
|---|-------------------------|---------------------------------------------------|
| ① | 2 Bandages | Dimensions et longueur voir liste particulière |
| ② | 2 Liaisns transversales | L = 820mm x 35/2mm |
| ③ | 4 Etriers de support | L = 350mm x 30/2mm |
| ④ | 4 Ecrous à papillon | K 8 |
| ⑤ | 4 Vis à tête cyl. 6-p. | M 8 x 20 |
| ⑥ | 1 Claf môle 6-pans/ébut | |